

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Direction générale de l'aviation civile

Arrêté du 9 mai 2016 modifiant l'arrêté du 14 mars 2016 portant nomination au conseil médical de l'aéronautique civile

NOR : DEVA1611799A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat,

Vu le code de l'aviation civile, notamment ses articles R. 410-4 à R. 410-13;

Vu le code des transports;

Vu l'arrêté du 14 mars 2016 portant nomination au conseil médical de l'aéronautique civile;

Sur proposition du SNPL en date du 20 avril 2016;

Sur proposition de l'UNSA en date du 20 avril 2016;

Sur proposition de la CGC-UNAC en date du 21 avril 2016;

Sur proposition de l'UFA FGTE CFDT en date du 22 avril 2016;

Sur proposition de la FEETS-FO en date du 25 avril 2016;

Sur proposition de la FGT CFTC en date du 25 avril 2016;

Sur proposition du SNPAC en date du 29 avril 2016;

Sur proposition de l'USPNT en date du 2 mai 2016;

Sur proposition de la FNST CGT en date du 2 mai 2016,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 14 mars 2016 portant nomination au conseil médical de l'aéronautique civile est modifié comme suit :

1° Les mots : « docteur Michel CUPA » sont remplacés par les mots : « professeur Michel CUPA ».

2° Le membre de phrase : « Membres désignés sur proposition des exploitants du transport aérien » est remplacé par le membre de phrase : « Membres désignés sur proposition des organisations représentant les entreprises de transport aérien ».

3° Le membre de phrase : « Membres désignés sur proposition des organisations représentatives au niveau national du personnel navigant professionnel de l'aviation civile » est remplacé par le membre de phrase : « Membres désignés sur proposition des organisations syndicales représentatives des personnels navigants de l'aviation civile ».

Article 2

La liste des membres est modifiée ainsi qu'il suit :

*« Membres désignés sur proposition des organisations syndicales
représentatives des personnels navigants de l'aviation civile*

Docteur Alain BURY.

Docteur Frédéric CRABIER. »

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.

Fait le 9 mai 2016.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de l'aviation civile,
P. GANDIL